

REPUBLIQUE DU BURUNDI

**CENTRE D'ETUDE, D'EDUCATION ET
DE RECHERCHE-ACTION POUR LA PROMOTION
DE LA DEMOCRATIE ET DU DEVELOPPEMENT
(CEERAD)**

A.S.B.L. agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/027 du 30/11/2001

**PROGRAMME D'ACTIVITES GENERAL TRIENNAL
(2002-2004)**

Adopté par l'Assemblée Générale, à Bujumbura le 3 février 2002

**Adresse provisoire
27 avenue de mai, Kiriri. 1727 Bujumbura-BURUNDI
Tél. (00257) 219474, Fax (00257) 242227 GSM (00257) 0 930500**

I. NOTE LIMINAIRE

1. Le Centre d'Etude, d'Education et de Recherche-Action pour la Promotion de la Démocratie et du Développement, CEERAD en sigle, est une association sans but lucratif agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/027 du 30/11/2001.
2. Le centre a pour objet la promotion de la Démocratie, de la Bonne Gouvernance et du Développement au Burundi. Entre les deux idéaux existe une interaction évidente. La démocratie, sous ses divers angles et secteurs d'expression, connaît des problèmes d'épanouissement dans des sociétés défavorisées en matière de développement économique, social et culturel. Aussi, toute démocratie viable implique une bonne administration à proximité avec les populations mais aussi transparente dans son fonctionnement quotidien. La démocratie et la Bonne Gouvernance exigent aussi une justice saine et équitable garante de la stabilité politique et sociale et réglant équitablement la vie économique.

La démocratie et la bonne Gouvernance ne peuvent pas exister sans état de droit. Par ailleurs, un développement économique, pensé et vécu par et dans un système totalitaire, dictatorial ou sans liberté, se trouve bâti sur du sable mouvant et peut même s'effondrer. D'autant plus que la démocratie ne devrait pas se comprendre à travers l'unique aspect des relations Etat- citoyen, notamment à travers les élections. La démocratie est tout davantage complexe dont l'absence d'un maillon peut en compliquer l'exercice et la jouissance. La démocratie n'est pas une fin.

C'est un moyen pour atteindre un objectif plus noble: l'intégral épanouissement de la personne, non seulement en tant qu'individu, mais aussi comme être social et citoyen. La démocratie est en fait le meilleur mode de gestion des rapports humains. Elle a des exigences aux différentes échelles de la vie humaine: en famille, dans la société, dans l'Etat et au niveau des relations internationales.

3. La démocratie est finalement un instrument idéal et pratique de gestion des rapports humains qui reste en perpétuel développement. Il n'existe pas au monde un seul pays qui puisse prétendre avoir atteint le summum de la démocratie. Cette dernière est une quête permanente. Elle évolue, se perfectionne et peut même régresser ou s'éteindre si les différents partenaires sociaux, politiques et économiques n'y prennent garde. La démocratie exige en voie de conséquence une vigilance quotidienne et un ajustement conséquent, chaque fois que besoin.
4. Le centre d'Etude, d'Education et de Recherche-Action pour la Promotion de la Démocratie et du Développement se veut être un cadre qui assure, surtout au niveau des élites, l'éducation, la réflexion et l'action pour favoriser l'acception de la Démocratie comme mode de gestion des rapports humains à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la vie nationale.
5. Le Centre vise aussi la Promotion du Développement. Susciter, encourager et encadrer des réflexions sur un développement économique et social bien intégré et équitablement partagé, mener des actions concrètes à travers des programmes bien identifiés pour le développement social constitueront une préoccupation du Centre.

6. Le Centre s'investira plus particulièrement dans le secteur de l'Education /Enseignement en soutenant particulièrement des jeunes confrontés aux effets du conflit qui déchire le Burundi depuis plusieurs décennies.

Plus concrètement le Centre compte poursuivre ses objectifs à travers:

Des études et activités intellectuelles, scientifiques et techniques en matière de promotion de la démocratie, la bonne gouvernance et le développement.

Des activités de formation théoriques et technique sur la promotion de la démocratie, la bonne gouvernance et le développement.

L'organisation de cadres d'échanges d'idées, de débat (conférences publiques, journée de réflexion, séminaires, colloques, tables rondes etc) sur la démocratie et le développement.

La mise en place d'un système d'appui multisectoriel aux associations civiles dont les actions sont orientées vers le développement économique, social et culturel dans les quartiers populaires des villes et dans le monde rural,

La création d'un centre de documentation sur la démocratie.

7. Le centre pourra également réaliser des travaux de consultation sur la problématique de la démocratie, la bonne gouvernance et le développement.

CEERAD Programme général triennal, 2002/2004/2

II. DU PROGRAMME TRIENNAL D'ACTIVITE

8. Le programme ici présenté s'étend sur trois ans: de 2002 à 2004. Il touche les aspects suivants:

- ◆ La mise en place, progressive, des moyens humains, matériels et logistiques pour le fonctionnement du Centre.
- ◆ La prévention et la résolution des conflits.
- ◆ La promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance.
- ◆ La promotion du développement.

A. MISE EN PLACE PROGRESSIVE DES MOYENS HUMAINS-MATERIELS LOGISTIQUES ET BUREAUTIQUES POUR LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE

9. Compte-tenu des activités qu'il compte mener, le Centre aura besoin d'infrastructures et moyens de plusieurs ordres pour pouvoir poursuivre et réaliser les objectifs qu'il s'est assigné.

9. 1. Des besoins humains :

Le Président du Centre pourra être suffisamment disponible compte-tenu de son statut <<politique >> et de fonction.

Pour son démarrage le Centre aura besoin de quelques ressources humaines permanentes dont :

- ◆ Un secrétaire exécutif,
- ◆ Un(e) secrétaire-comptable
- ◆ Deux enquêteurs et analystes
- ◆ Un planton.

Pour le moment, le plus urgent est de disposer d'un secrétaire exécutif permanent et d'un (e) secrétaire-comptable.

9. 2 Des besoins matériels

Le Centre aura besoin de moyens de plusieurs ordres (matériels de bureau, moyens de locomotion....) pour assurer son fonctionnement.

9. 3 Des besoins logistiques

Le Centre aura besoin d'un siège. En attendant sa disponibilité, il procédera à la location d'un bureau, et chaque fois que de besoin, à la location de salles de réunion.

Dans sa phase de fonctionnement à plein le Centre aura besoin de moyens humains et matériels inventoriés dans l'annexe 1.

Tous ces besoins pourront être satisfaits au fur et à mesure que des moyens financiers seront disponibles.

B. PREVENTION ET RESOLUTION DES CONFLITS

10. Dans ce cadre, quatre objectifs seront poursuivis :

La contribution au processus de négociation, de conclusion et de matérialisation du cessez-le-feu général et permanent.

La contribution à la réalisation des programmes de réinstallation et de (ré)insertion des rapatriés et des déplacés dans la vie économique et sociale du pays notamment par la prise de conscience de leurs droits et devoirs.

L'étude de l'impact de l'environnement régional et international sur le conflit burundais et sa résolution.

L'étude et l'alerte sur les conflits sociaux et des propositions d'approche de solution.

CERRAD, Programme général triennal, 2002-2004/1

10. 1 Contribution au processus de négociation, de conclusion et de matérialisation du cessez-le-feu général et permanent.

La question du cessez-le-feu général et permanent constitue une préoccupation stratégique pour l'avenir du processus de paix et de réconciliation au Burundi. Pour autant qu'elle ne sera pas résolue de façon juste et équitable, peu de programmes en rapport avec *l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi* pourront être réalisés.

Le Centre voudrait donner sa contribution par les actions suivantes:

- ◆ Organiser des journées de réflexion sur le thème: <<*Comment faire pour obtenir un cessez-le-feu juste, équitable et porteur d'une paix durable*>>?
- ◆ Servir de relais ou de soutien aux actions politiques et diplomatiques menées dans le cadre de la négociation, de la conclusion et de matérialisation du cessez-le-feu général et permanent.
- ◆ Contribuer à l'information de la population sur la mise en application (matérialisation) du cessez-le-feu général et permanent dès qu'il sera obtenu.

10. 2 Alerter sur les crises politiques, économiques et sociales pouvant survenir dans le pays /la société.

Le Centre se propose d'émettre des réflexions et de mener des actions pour aider à prévenir ou à résoudre des conflits multiformes pouvant émerger dans des secteurs de la vie nationale.

10. 3 Contribution à la réinstallation et de (ré)insertion des rapatriés et des déplacés dans la vie économique et sociale du pays notamment par la prise de conscience de leurs droits et devoirs.

Le Centre voudrait donner sa contribution en organisant, à l'intention des rapatriés et des déplacés des journées d'information et de réflexion sur les textes légaux relatifs aux droits et devoirs des rapatriés et des déplacés en ce qui concerne leur réinsertion économique et sociale.

10. 3 Etude de l'impact de l'environnement régional et international sur le conflit burundais et sa résolution.

Cela reviendra à mener des approches intellectuelles sur la problématique générale du conflit dans la Région des Grands Lacs, la part du conflit burundais dans ce conflit général et l'impact de ce dernier sur le conflit burundais lui-même.

Le Centre pourra organiser à cet effet des journées de réflexions, des séminaires ou symposium nationaux, régionaux et internationaux sur la question.

C. PROMOTION DE LA DEMOCRATIE ET DE LA BONNE GOUVERNANCE

1. 1 Cet objectif sera poursuivi à travers les action suivantes:

- ◆ L'analyse de *l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi* par rapport à la question de la démocratie
- ◆ L'analyse du rôle de la société civile dans l'implantation et la consolidation de la démocratie au Burundi.
- ◆ Le centre aidera à explorer et cerner davantage le rôle:
 - ◆ des syndicats de la presse
 - ◆ des organisations de défense et de promotion des droits et libertés de la personne et du citoyen
 - ◆ des femmes
 - ◆ des jeunes
 - ◆ des confessions religieuses.

L'implication dans la préparation, l'organisation et la surveillance des élections prévues par *l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi*.

Le Centre apportera sa contribution dans les secteurs suivants:

- ◆ L'expertise /consultation sur l'organisation des élections.
- ◆ La formation et l'encadrement d'observateurs nationaux

La publication de rapports sur le processus de paix et de réconciliation au Burundi ainsi que sur le processus de (ré)démocratisation, de la bonne gouvernance et les droits et libertés de la personne et du citoyen.

D. PROMOTION DU DEVELOPPEMENT

13. En cette matière, le Centre encouragera des réflexions et soutiendra des actions.

13. 1 Au niveau de la réflexion:

Le Centre initiera un débat intellectuel sur la part du développement économique, social et culturel dans la résolution du conflit burundais. Dans cette perspective, le centre s'emploiera à explorer la part de l'industrialisation et de l'éducation /enseignement dans la résolution du conflit burundais.

Le Centre organisera un débat sur l'impact du développement économique dans la stabilisation du Burundi.

13. 2 Au niveau de l'action:

Le Centre encouragera des expériences d'éducation scolaire et sociale dans un contexte de réconciliation nationale et de démocratie, par les actions suivantes:

- ◆ La mobilisation de fonds pour l'assistance et l'encadrement des enfants et jeunes victimes du conflit. Cette action sera menée en partenariat avec des associations

burundaises ayant cet objectif et plus outillées dans l'approche pratique de la question.

- ◆ L'implication dans la lutte contre la pauvreté et le Sida par l'assistance technique aux associations, groupements et communautés engagés dans des activités d'auto-développement notamment à la faveur des femmes et des jeunes du monde rural.

14. En conclusion, le programme ici présenté n'est que d'ordre général. Dans sa réalisation, il y aura chaque fois des projets bien ciblés. Pour les trois années 2002-2004, l'attention du Centre sera orientée vers l'accompagnement du processus de paix et de réconciliation nationale. Des activités et actions seront organisées notamment en rapport avec la question du cessez-le-feu et la réinsertion socio-professionnelle pensée dans le souci de faire face aux conséquences sociales du conflit burundais aussi bien dans sa dimension historique qu'actuelle.

Des fiches opérationnelles seront régulièrement élaborées dans le cadre de la réalisation de ce programme.
